

Section 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**1.1 Identification du produit**

Formulaire produit	Mélange
Nom commercial	BIO-STRIP
Code produit	BOS

1.2 Les usages identifiés de la substance ou du mélange et utilise conseillé contre

Utilisation	Industrielle. Pour usage professionnel seulement.
-------------	---

1.2.2 utilise conseillé contre

Aucune information supplémentaire disponible

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

NOX-CRETE, INC.
1444 SOUTH 20th Street
Omaha, NE 68108
Tél : 402-341-2080
Télécopieur : 402-341-9752
E-Mail : corporate@nox-crete.com
Site Web : www.nox-crete.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Chemtrec (800) 424-9300 Chemtrec en dehors des ÉTATS-UNIS 703-527-3887
------------------	---

Section 2. Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Flam Liq. 3	H226
Peau Irrit. 2	H315
Skin Sens. 1	H317
Eye Irrit. 2	H319
STOT SE 3	H335
Repr. 1B	H360
Aquatic Chronic Tox1	H410

Texte complet des phrases H voir section 16

Physiochimiques néfastes, à la santé humaine et les effets sur l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

2.2 Éléments de l'étiquette

Pictogrammes de danger



According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

Mot de signal	Danger
Les déclarations de danger	H226 - Liquide et vapeurs inflammables H315 - Provoque une irritation de la peau H317 - Peut provoquer une réaction allergique de la peau H319 - Provoque une irritation des yeux H335 - Peut causer une irritation des voies respiratoires H360 - Peut nuire à la fertilité ou l'enfant à naître H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Les énoncés de précaution	
Prévention:	P202 - Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les mesures de sécurité ont été lues et comprises P210 - Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes-Non fumeur P233 - Conserver le récipient bien fermé P240 - Rez / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception P241 - Utiliser du matériel / ventilation / lumière / équipement électrique P242 - Utiliser des outils anti-étincelles P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques P261 - Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols P264 - Se laver exposée Espace soigneusement après manipulation. P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement P280 - Porter des gants de protection / des vêtements de protection des yeux / protection / du visage
Réponse	P303 + P361 + P353 - EN CAS DE PEAU (ou les cheveux): Retirer / Enlever immédiatement tout vêtement contaminé, laver la peau avec de l'eau / douche. P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. P305 + P351 + P338 -IF DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si présents et facile à faire - continuer à rincer P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin en cas de malaise. P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin / attention. P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin / attention P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Espace de rangement:	P405 + P403 + P235 - Garder sous clef dans un endroit bien ventilé. Garder son calme.
Elimination:	P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale

Texte intégral des H et P phrases: voir section 16



Section 3. Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélange

Nom	Identificateur de produit	%
N-Methylpyrrolidone	872-50-4	54
terpéniques hydrocarbures	Secret de commerce	Secret de commerce
Le polyéthylène glycol éther octophenyl	9036-19-5	Secret de commerce

Conformément à 29 CFR Conformément à 29CFR 1910.1200 (i), la concentration spécifique (et / ou) de l'identité chimique peut être refusée en tant que secret commercial, tandis que toutes les propriétés et les effets sur la santé et la sécurité sont inclus dans la FDS. Le reste des autres ingrédients n'est pas dangereux ou a une concentration inférieure à 1% (ou 0,1% pour les cancérigènes, les toxines reproductives ou les sensibilisants respiratoires).

Section 4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Les premières mesures d'aide général

Obtenir un avis médical/attention si vous ne vous sentez pas bien. Ne jamais donner quoi que ce soit par La bouche à une personne inconsciente.

Les premières mesures d'aide après inhalation

Si les expériences individuelles des nausées, des étourdissements, a de la difficulté à respiration rechercher un professionnel de la santé immédiatement. Dans tous les cas de doute, ou si les symptômes persistent, consultez un médecin. Déposer à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin/médecin.

Les premières mesures d'aide après un contact avec la peau

Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Déposer ou retirer Immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou sous la douche. Laver immédiatement avec du savon et de l'eau en abondance.

Première mesure d'aide après un contact avec les yeux

Lorsque les lentilles de contact sont usées, les retirer si possible. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 10 à 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Les premières mesures d'aide après l'ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux Immédiatement.

4.2 Plus important les symptômes et effets, aigu et retardé

Symptômes/blessures après inhalation

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une surexposition aux vapeurs peut entraîner des maux de tête, des nausées, de la somnolence ou des étourdissements.

Symptômes/blessures après un contact avec la peau

Peut causer une irritation de la peau ou sensation de brûlure

Symptômes/blessures après un contact avec les yeux

Peut causer une irritation des yeux ou des blessures

Symptômes/blessures après ingestion

Peut provoquer une irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac.

4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et le traitement spécial requis

Aucune information supplémentaire disponible

Section 5. Lutte incendie mesures

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone

IMPROPRES moyens d'extinction

Ne pas utiliser de jet d'eau lourde

5.2 Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange

Réactivité

Produits de décomposition thermique peut entraîner un risque pour la santé.

5.3 Conseils pour les pompiers

Lutte incendie instructions

Utiliser un jet d'eau ou de brouillard pour refroidir les contenants exposés.

Équipement de protection pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) et Équipement de protection complet lorsque les combats tout incendie chimique.

Autres informations

Le chauffage ou la combustion nocifs gaz/vapeurs peuvent être libérés. Ce produit peut causer la parole à devenir glissant.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions personnelles, les équipements de protection et les procédures d'urgence

Mesures générales

Endiguer ou confisquer le produit déversé. Prendre les précautions nécessaires pour assurer sa propre santé et la sécurité avant de tenter le contrôle des déversements ou de nettoyage.

6.11 Équipement de protection individuelle

Équiper l'équipage nettoyage muni de l'équipement de protection approprié.

6.2 Précautions pour l'environnement

Empêcher l'entrée aux égouts et eaux publiques. Prévenir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou eaux publiques.

6.3 Matériaux et méthodes de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Imprégnez-vous de déversements avec des solides inertes, tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir dans des récipients étanches à la vapeur et les éliminer correctement.

Section 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions de manipulation

Mesures de protection

Se laver les mains et autres zones exposées avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer et de quitter son lieu de travail. Assurer une bonne ventilation dans les zones de travail à prévenir la formation de vapeurs. Lorsque vous n'utilisez pas tenir les récipients hermétiquement fermés. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Mesures d'hygiène

7.2 Conditions de stockage dans des conditions de sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien aéré, loin de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder les contenants hermétiquement fermé jusqu'à utilisation. Protéger contre le gel.

Matières incompatibles

Acides forts, des bases et des agents oxydants

Température de stockage

Prévenir l'exposition à des températures glaciales.

**Section 8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle****8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

nom des ingrédients	Limites d'exposition professionnelle ACGIH TLV (United States)
N-Methylpyrrolidone	Non-établi
terpéniques hydrocarbures	TWA 30 ppm 8 heures
Le polyéthylène glycol éther octophenyl	TWA 10 mg/m3

8.2 Contrôles de l'exposition**Les contrôles d'ingénierie**

Utiliser avec une ventilation suffisante pour tenir le produit les concentrations en vapeurs Spécifié ci-dessous TLV

Protection des yeux et du visage

Des lunettes de protection contre les produits chimiques et / ou des écrans faciaux sont recommandés pour éviter tout contact avec les yeux, irritation ou blessure.

Protection de la peau

Porter des gants et des vêtements de protection adaptés et bottes comme requis pour prévenir tout contact avec la peau. Laver la peau exposée fréquemment avec de l'eau et du savon. Vêtements souillés devraient être lavés avant de les réutiliser.

Protection respiratoire

Une ventilation générale est normalement suffisante. Éviter de respirer la brouillard du produit ou des vapeurs. L'utilisation d'un appareil respiratoire approprié est recommandés lorsque les concentrations dans l'air dépassent la valeur TLV.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques**

Apparence	gel orange
Odeur	Orange
Seuil de perception de l'odeur	Pas de données disponibles
PH	Pas de données disponibles
Point de fusion	Pas de données disponibles
Point de congélation	Pas de données disponibles
Point d'ébullition	150 C (300 F)
Point d'éclair	> 38 C >100 F
Relative taux d'évaporation (acétate de butyle= 1)	Pas de données disponibles
Norme d'inflammabilité (solide, gaz)	Liquide et vapeurs inflammables
Inférieur/supérieur limites explosives	Pas de données disponibles
Pression de vapeur	Pas de données disponibles
Densité de vapeur	Pas de données disponibles
Densité relative (masse spécifique)	0,99 Kg par litre 8.3 lb par gallon
Solubilité	L'eau: Complet
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas de données disponibles
Température d'auto-ignition	Pas de données disponibles
Viscosité	Pas de données disponibles
Teneur en COV	773 grammes par litre,

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information supplémentaire disponible

10.2 La stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Conditions à éviter

Les températures extrêmes hautes ou basses. Éviter le gel.

10.5 Matières incompatibles

Acides forts, alcalis et agents oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, divers dérivés d'hydrocarbures.

Section 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations concernant les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Aucun effet indésirable prévisible dans l'usage prévu.

Irritation/Corrosion cutanée
Yeux

Peut causer une irritation de la peau

Mai causes une irritation des yeux et des dommages.

La respiration et de sensibilisation de la peau

Peut irriter les voies respiratoires

Mutagenèse des cellules germinales

Pas de données disponibles

Carcinogénicité

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène par le Programme US National Toxicology, aux États-Unis et de la sécurité au travail Loi sur la santé, ou de l'Agence internationale pour la recherche sur le cancer (IRAC)

Toxicité pour la reproduction

Pas de données disponibles

Certains organes cibles toxicité

Exposition unique

Pas de données disponibles

Exposition répétée

Pas de données disponibles

Danger d'aspiration

Pas de données disponibles

Section 12. Informations écologiques

12.1 Écotoxicité

Nom	Identificateur de produit	Poisson
N-Methylpyrrolidone	872-50-4	LC50 96 hr Oncorhynchus mykiss 0.72 mg/L
terpéniques hydrocarbures	Secret de commerce	LC50= >500 mg/L 96hour (Oncorhynchus mykiss (rainbow trout))
Le polyéthylène glycol éther octophenyl	9036-19-5	LC50 96 hr (Pimephales promelas (fathead minnow)): 3.6 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable lorsqu'il est testé en conformité avec les protocoles de test OCDE 301 / EPA OPPTS 835.3110.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles

12.4 La mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

12.5 Autres effets néfastes

Éviter le rejet dans l'environnement

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Traitement des Déchets méthodes

L'utilisateur de ce matériau a la responsabilité de disposer des éléments non utilisés, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les locaux, de l'état ainsi que les lois et règlements fédéraux concernant le traitement, de stockage et d'élimination de déchets dangereux et déchets non dangereux.

SECTION 14. Information sur les transports

Conformément aux dispositions de l'ADR/RID/ADNR/IMDG / OACI/IATA

14.1 Numéro ONU	UN2319
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Terpene Hydrocarbons,n.o.s.
14.3 Classe de Transport (es)	3
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Risques environnementaux	Aucune information supplémentaire disponible
14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur	
14.7 Transport en vrac selon l'annexe II de MARPOL 73/78 et le Code IBC	Aucune information supplémentaire disponible
14.8 Transport en vrac selon CFR 49 173,15	Non applicable

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 La sécurité, la santé et l'environnement réglementation/législation spécifique pour la substance ou le mélange

15.1.2 Règlements USA Section 313

Contient les ingrédients suivants au niveau ou au-dessus des exigences de niveau de reporting de l'article 313. Cette information doit être incluse dans toutes les FDS copiés ou distribués pour ce matériau.

CHIMIQUES	CAS #	MAX POIDS %
N-Methylpyrrolidone	872-50-4	54.2

La TSCA

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

PROPOSITION 65



AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris 1,4-Dioxane, qui est connu dans l'État de Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.P65Warnings.ca.gov. "



AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris le N-Methylpyrrolidone qui est connu dans l'État de Californie pour provoquer des malformations congénitales ou d'autres problèmes de reproduction. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.P65Warnings.ca.gov. "

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)**15.1.3 Le Canada Règlements**

DSL

15.2 Sécurité chimique évaluation

Cette FDS a été préparée conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits dangereux (HPR) (SIMDUT 2015) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par l'HPR. Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés. Un produit chimique Évaluation de sécurité n'a pas été effectuée.

Section 16. Autres informations

Date d'émission	7-6-2023
Version	3.0
Numéro	153-F
Date de publication de la version précédente	5-29-2020
Préparateur	Nox-Crete, Inc.
<u>Documentation de référence</u>	

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont, au meilleur des connaissances de Nox-Crete, Inc. exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter Nox-Crete, Inc. pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de Nox-Crete, Inc. Les informations et les recommandations sont offertes à l'acheteur / à l'utilisateur pour examen et examen. Il est de la responsabilité de l'acheteur / utilisateur de s'assurer que le produit est adapté à l'utilisation prévue. Des avertissements appropriés et des procédures de manipulation sûres doivent être fournis à tous les manipulateurs et utilisateurs. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, il incombe à l'acheteur / utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à une utilisation sûre de ce produit. Étant donné que les informations fournies ici peuvent avoir été obtenues en partie de laboratoires indépendants ou d'autres sources non sous notre supervision directe, aucune représentation n'est faite que les informations sont exactes, fiables, complètes ou représentatives et que l'acheteur / utilisateur ne peut s'en prévaloir qu'à ses risques. Nous n'avons fait aucun effort pour censurer ou dissimuler des aspects délétères de ce produit. De plus, comme nous ne pouvons pas anticiper ou contrôler les nombreuses conditions dans lesquelles ces informations ou nos produits peuvent être utilisés, nous ne garantissons pas que les mesures de sécurité et / ou de santé que nous avons suggérées conviendront à toutes les personnes et / ou situations manipulation ou utilisation. De même, nous n'offrons aucune garantie ou garantie de quelque sorte que l'utilisation ou l'élimination de ce produit soit conforme à toutes les lois fédérales, étatiques ou locales. Il incombe à chaque acheteur / utilisateur du produit mentionné aux présentes de déterminer et de respecter les exigences de toutes les lois applicables. Si l'acheteur / utilisateur remballage ce produit, il est de la responsabilité de l'acheteur / de l'utilisateur de s'assurer que la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires sont incluses avec et / ou sur le conteneur. Nox-Crete, Inc. exhorte chaque client ou destinataire de cette fiche de sécurité à l'étudier attentivement et à consulter l'expertise appropriée, nécessaire ou appropriée, pour connaître et comprendre les données contenues dans cette fiche de données de sécurité et les dangers associés à ce produit. La modification de ce document est strictement interdite. Sauf dans la mesure requise par la loi, la republication ou la retransmission de ce document, en totalité ou en partie, est interdite.

Texte intégral des H et P phrases

Flam Liq. 3	H226
Peau Irrit. 2	H315
Skin Sens. 1	H317
Eye Irrit. 2	H319
STOT SE 3	H335
Repr. 1B	H360
Aquatic Chronic Tox1	H410

H226 - Liquide et vapeurs inflammables



According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation* (HPR) (WHMIS 2015)

- H315 - Provoque une irritation de la peau
H317 - Peut provoquer une réaction allergique de la peau
H319 - Provoque une irritation des yeux
H335 - Peut causer une irritation des voies respiratoires
H360 - Peut nuire à la fertilité ou l'enfant à naître
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- P202 - Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les mesures de sécurité ont été lues et comprises
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes-Non fumeur
P233 - Conserver le récipient bien fermé
P240 - Rez / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
P241 - Utiliser du matériel / ventilation / lumière / équipement électrique
P242 - Utiliser des outils anti-étincelles
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
P261 - Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols
P264 - Se laver exposée Espace soigneusement après manipulation.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
- P280 - Porter des gants de protection / des vêtements de protection des yeux / protection / du visage
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE PEAU (ou les cheveux): Retirer / Enlever immédiatement tout vêtement contaminé, laver la peau avec de l'eau / douche.
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
P305 + P351 + P338 -IF DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si présents et facile à faire - continuer à rincer
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin en cas de malaise.
P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin / attention.
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin / attention
P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P405 + P403 + P235 - Garder sous clef dans un endroit bien ventilé. Garder son calme.
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale